

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 413**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CCI de Lille (Grand Lille)	Président de la CCILM, Président de la CCI de Lille Métropole

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312v Commerce, vente (production à caractère artistique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le décorateur étalagiste prend en charge la valorisation des produits, des marques, des services sur les lieux de vente, les salons d'exposition au sein d'un service décoration ou en tant qu'indépendant. Il réalise vitrines, stands, maquettes, publicité sur le lieu de vente (PLV), présentoirs...

Il travaille principalement en commerce traditionnel ou franchisé, en grands magasins, en centres commerciaux ou auprès de groupements de commerçants.

Dans l'entreprise, il exerce au sein d'un service décoration sous la responsabilité du chef décorateur dont il peut exercer à terme la fonction.

Le technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur exerce 4 activités principales :

- Il conçoit et réalise les animations des lieux de vente et d'exposition et en contrôle la conformité et l'application en collaboration avec son équipe interne ou des sous-traitants
- Il recherche et étudie des tendances, réalise le cahier des charges, propose des concepts (idées) en fonction de la demande du client, il réalise les maquettes, choisit les produits et les décors, présente le projet au client ;
- Il gère les moyens (les personnes et le budget), passe les commandes de matières premières et de décors, et réalise le projet, fabrique les éléments d'animation ou de décors.

- Il crée les outils de communication :

Il réalise les maquettes et autres supports (balisage, pancartage), met en œuvre la fabrication (infographie, sérigraphie, prises de vues...).

De part ses activités, le technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur est amené à effectuer de nombreux déplacements.

Le titulaire de ce titre justifie des compétences suivantes :

- Maîtrise de l'ensemble des processus liés à la construction d'un projet de décoration
- Connaissance des matériaux adaptés et de leurs sources d'approvisionnement,
- Connaissance des techniques de rédaction d'un cahier des charges (sur la base des indications fournies par le client),
- Maîtrise des techniques d'étalage,
- Maîtrise des processus spécifiques de la chaîne graphique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur exerce auprès du commerce traditionnel ou franchisé, des grands magasins, des centres commerciaux, des groupements de commerçants.

Il peut être salarié d'une entreprise ou exercer en indépendant.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

B1301 : Décoration d'espaces de vente

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La procédure de certification comprend : le contrôle continu 60%, et l'épreuve finale 40% (réalisation de vitrine, rapport de stage et d'un book professionnel soutenu devant un jury).

En VAE, la procédure de certification comprend : l'évaluation des preuves par blocs de compétences (preuves, vitrine, entretien) par le jury.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 président, 1 professionnel et 1 responsable de formation
En contrat d'apprentissage	X	1 président, 1 professionnel et 1 responsable de formation
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	1 président, 1 professionnel et 1 responsable de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au JO du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de technicien qualifié décorateur-étalagiste-animateur de vitrines et d'espaces commerciaux'.

Arrêté du 20 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur'.

Arrêté du 4 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1981 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

<http://www.formations-lille-cci.com/>

#### Lieu(x) de certification :

CCI DE LILLE METROPOLE (CEPRECO) 45, avenue André Chenier BP 145  
59053 Roubaix Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

Ancien libellé : - Diplôme de technicien qualifié décorateur-étalagiste-animateur de vitrines et d'espaces commerciaux (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)